Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 69 (1960)

Heft: 8

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRANSFUSION SANGUINE

Conférence de médecins anesthésistes

Une réunion de médecins anesthésistes s'est tenue le 13 octobre au Laboratoire central, sous la direction du Dr A. Hässig qui a entretenu les participants des problèmes que pose la transfusion de sang en médecine civile et militaire. Le médecin-chef de la Croix-Rouge, le Dr H. Bürgi, et le pharmacien en chef de l'armée, le major Beidler, assistaient également aux débats.

Exposés...

Le D^r A. Hässig a donné une conférence sur les problèmes du Service de transfusion sanguine de l'armée lors du cours préliminaire de cadres de la 8° division, le 14 octobre.

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société allemande de transfusion sanguine, qui a eu lieu du 26 au 29 octobre à Brunswick, le Dr K. Stampfli a fait un exposé sur l'emploi thérapeutique de la gammaglobuline dans les infections bactériennes. De son côté, le Dr E. Gugler a parlé des propriétés thérapeutiques du fibrinogène, ou fraction I de Cohn.

Les 9 et 10 décembre, l'Académie des sciences médicales tiendra un symposium sur le thème « biochimie et clinique des protides plasmatiques humaines ». A l'issue des débats, le groupe bernois de recherches sur les protides organisera un colloque relatif à la fabrication et à l'utilisation thérapeutique de fractions plasmatiques, ainsi qu'aux problèmes que posent les hémostases et la fibrinolyse.

Pour l'agrandissement du Laboratoire central

Le développement constant de notre Laboratoire central obligeant de prévoir l'agrandissement des locaux actuels, deux architectes bernois, MM. R. Berger et H. Weiss, ont été chargés d'établir un avant-projet. Le Comité central a accordé dans ce but un crédit de fr. 12 000. En attendant cette construction, un baraquement provisoire sera installé au Wankdorffeld; un crédit de fr. 60 000 a été voté pour cela.

Fourniture de « physiogel »

Un contrat a été passé avec le Département militaire fédéral pour la fourniture de « physiogel », aux réserves de l'armée. Le « physiogel », solution de gélatine, est un succédané du plasma dont la fabrication vient de commencer au Laboratoire central. Nous publierons prochainement un article sur ce produit.

SERVICE CROIX-ROUGE

Pour le recrutement des détachements croix-rouge

L'on sait que si nos détachements croix-rouge disposent d'assez d'infirmières, leur effectif en éclaireuses, en spécialistes — laborantines, assistantes en radiologie, aides de médecins et de dentistes — et surtout en aides infirmières reste fort insuffisant. C'est pour essayer de pallier ce déficit qu'une campagne de propagande au moyen de conférences et de cours est prévue. Nous espérons que toutes les sections tiendront à y participer.

Crédit pour la campagne de recrutement

Le Comité central vient de voter l'octroi d'un crédit de 27 000 francs pour la couverture des frais de la campagne de recrutement en faveur du service croixrouge qui se déroulera au début de l'an prochain sur le plan national. La presse et la radio soutiendront cette action de propagande, de nombreuses conférences seront organisées. Les conférencières auront à leur disposition des séries d'excellents diapositifs et un nouveau prospectus illustré qui sera édité dans les trois langues nationales.

Et subvention aux éclaireuses

La Croix-Rouge suisse a remis une nouvelle subvention de 6000 fr. à la Fédération des éclaireuses suisses qui mène campagne, depuis plus d'un an déjà, en faveur du service croix-rouge, incitant ses membres à s'inscrire dans les détachements.

Recrutement

Au cours de récentes visites sanitaires de recrutement, 59 infirmières, 10 infirmières psychiatriques, 1 spécialiste, 5 samaritaines et 6 éclaireuses ont été déclarées aptes au sérvice croix-rouge. Ces visites ont eu lieu le 12 octobre à Sion, le 13 octobre à La Source, Lausanne, le 28 octobre à l'Ecole d'infirmières de Thoune et le 10 novembre à l'Hôpital cantonal d'Olten.

Cours de répétition des colonnes

Les membres des colonnes croix-rouge 21 (Aarau), 22 (Langenthal), 23 (Soleure) et 24 (Olten) ont effectué cette année leur cours de complément à l'occasion du cours de répétition du 2e corps d'armée qui s'est déroulé du 17 au 29 octobre.

COURS DE SOINS AU FOYER

Formation de nouvelles monitrices

Deux cours ont eu lieu à Bâle, du 6 au 15 septembre, et à Saint-Gall, du 11 au 20 octobre; vingt-trois futures monitrices ont suivi ces cours.

AUXILIAIRES HOSPITALIERES DE LA CROIX-ROUGE

Expériences probantes des premiers cours

On sait que des cours pour la formation d'auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge ont été institués. Sept de ces cours ont été donnés à Berne, avec 62 participantes, sept également à Zurich, avec 84 élèves, et deux à Bâle, avec 38 élèves. Le recrutement des participantes a été fait soit lors de cours de soins au foyer (Berne), soit ensuite d'une campagne publique de propagande (Zurich), soit en s'adressant à des cadres choisis (par exemple, à Bâle, chez des jardinières d'enfants, puis dans le corps enseignant). La collaboration des services hospitaliers et des médecins s'est révélée partout extrêmement heureuse et agréable.

ASSISTANTES BENEVOLES DE LA CROIX-ROUGE

Subvention à Unterwald

Dans sa séance du 9 novembre, le Comité central a accordé une subvention de 2700 fr. provenant du Fonds de réserve des sections en faveur du service des assistantes bénévoles de la section d'Unterwald qui sera ainsi en mesure de faire l'achat d'une machine à laver automatique. La section d'Unterwald, en effet, s'est chargée de l'entretien du linge de ses protégés.

Déjà 700 assistantes bénévoles dans 13 sections

Treize sections de la Croix-Rouge suisse disposent actuellement d'un service d'assistantes bénévoles, l'effectif de ces dernières s'élève à 700.



Dans les services hospitaliers

INFIRMIERES

Formation d'« aides soignantes »

Dans sa séance du 14 octobre, la conférence des directeurs des Affaires sanitaires a décidé de confier à la Croix-Rouge suisse le contrôle de la formation d'« aides soignantes »; celles-ci seront chargées en particulier des soins aux malades chroniques, aux vieillards et aux infirmes. La formation de ce personnel auxiliaire durera dix-huit mois. La Croix-Rouge suisse désignera les écoles habilitées à cet enseignement, établira le programme d'instruction, surveillera la formation et les épreuves finales et décidera de la remise des certificats de capacité.

Le dixième anniversaire de l'Ecole supérieure d'infirmières

Le 17 novembre, l'Ecole supérieure d'infirmières célébra au cours d'une petite manifestation organisée dans ses nouveaux locaux de la Moussonstrasse 15, le 10e anniversaire de sa fondation. On sait que l'Ecole supérieure, d'abord installée à Zurich seulement, possède actuellement, à Lausanne, une division romande.

Vers la construction d'un nouveau « Lindenhof »

L'établissement des plans du nouveau «Lindenhof», école d'infirmières de la Croix-Rouge suisse à Berne, est actuellement fort avancé. C'est au Neufeld que s'élèveront les nouveaux bâtiments. Des budgets distincts ont été établis pour l'école et pour l'hôpital, l'aide et le soutien d'autres cantons ne s'adressant qu'à la construction et à l'exploitation de l'école.

Nouvelles infirmières à Fribourg-Pérolles

Vingt-sept jeunes infirmières ont passé avec succès leurs examens finaux à l'école d'infirmières de Fribourg-Pérolles le 29 octobre. Ce sont:

A La Source

L'INAUGURATION DES NOUVEAUX BATIMENTS

Le 20 octobre, comme nous l'avions annoncé dans notre dernière édition, l'école lausannoise de La Source, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse, inaugurait ses nouveaux services hospitaliers. Les représentants des pouvoirs publics, les présidents et viceprésidents des Grands Conseils de Genève, Neuchâtel et Vaud, des représentants de la ville de Lausanne et des membres du Comité central de la Croix-Rouge suisse assistaient ainsi que de nombreux invités à cette

Une première étape dans la transformation de La Source avait été terminée le 12 novembre 1959, les bâtiments terminés à cette date servent aujourd'hui à l'enseignement et au logement des infirmières. La seconde étape qui vient de s'achever est celle des bâtiments hospitaliers. L'ensemble de la clinique comprend l'institut de radiologie et quatre salles d'opération ainsi que la buanderie, les services de cuisine et les services



Mesdemoiselles Marcelle Bailly, à Ruffey (France); Marie-Claire Ballandras, à Cours (France): Rév. Sœur Françoise Berthier, à Genève; Mademoiselle Denise Bourrely, à Meyreuil (France); Rév. Sœurs Luc Caille, à Fribourg; Narcisse Couture, à Fribourg; Véronique Chrysanthopoulou, à Athènes (Grèce); Mesdemoiselles Armande Dastrevigne, à Gap (France), Johande Elsig, à Sion: Marie-Thérèse Farquet, à Sion: Aleth Gallimard, à Villefranche-sur-Saône (France): Rév. Sœur Antoinette Galli, à Fribourg; Mesdemoiselles Jacqueline Genoud, à Bons (France); Monique Keller, à Delémont; Rév. Sœur Anne-Marie Leneuf, à Dijon (France); Mesdemoiselles Jeanne Mabillard, à Grimisuat; Marie-Elisabeth Menoud, à Ballaison (France); Edith Moix, à La Luette près St-Martin: Rose-Marie Pascotto, à Neuilly-sur-Front (France); Rachèle Piller, à Breiles-près-Barberêche; Janine Piroia, à Satigny; Rév. Sœurs Antoinette Schaffner, à Fri-

bourg; Assunta-Maria Schmid, à Fribourg; Mademoiselle Marie Sonney, à Fiaugères; Rev. Sœur Sainte-Anne Valette, à Lausanne: Mesdemoiselles Christiane Viret, à Villars-Tiercelin: Marthe Zingg, à Fribourg.

A toutes nos félicitations, et nos vœux dans leur belle et généreuse mission.

Examens réussis à l'Ecole valaisanne d'infirmières

Trente-deux jeunes infirmières ont obtenu leur diplôme à l'Ecole d'infirmières de Sion après avoir subi



Le réfectoire des infirmières

administratifs. Le groupe hospitalier proprement dit comprend une infirmerie au rez-de-chaussée avec sept chambres à trois lits et trois chambres d'isolement; aux trois étages, se trouvent six unités de soins de 15 à 16 lits et une unité maternité de huit lits. Le réfectoire du personnel est placé tout en haut. Toutes les salles sont à air conditionné. Une centrale thermique assure au sous-sol le chauffage de tout le complexe hospitalier. L'ensemble constitue un cube total de construction de plus de 23 000 m3. Il fait honneur à l'architecte, M. Pierre Bonnard, et à ses nombreux col-

Au cours de l'inauguration et après la bénédiction donnée par le pasteur Ed. Fæs, le docteur J.-D. Buffat, président du conseil de La Source, remercia tous ceux qui avaient contribué à l'édification de l'œuvre et ceux qui s'y dévouent. Il rappela les origines si modestes de La Source devenue aujourd'hui un complexe hospitalier et scolaire et qui, lorsque la troisième étape sera, dans un an, achevée, disposera de 120 lits, un maximum pour l'effectif d'élèves à former aux différentes disciplines médico-chirurgicales.

avec succès les épreuves finales les 25 et 26 octobre. Nous félicitons de tout cœur les nouvelles infirmières et leur souhaitons à toutes une belle et féconde carrière:

Mesdemoiselles Germaine Albissier, à Mézières; Rita Antille, à Chalais; Rév. Sœur Marie-Angélique Arlettaz, à Monthey: Mesdemoiselles Michèle Berthod, à Bordeaux; Claire Biétry, aux Enfers; Trudy Birrer, à Menznau; Marthe Caloz, à Muraz p. Sierre; Claudette Clausen, à Sion; Rév. Sœur Louis-Marie Constantin, à Arbaz; Mesdemoiselles Anne-Marie Deillon, à Massonnens FR; Bernadette Duc, à Drône-sur-Savièse; Marguerite Duc, à Isérables: Vérène Fleury, à Courcelon: Simone Follonier, à Vernamiège; Marie-Thérèse Gardaz, à Echallens; Marguerite Gex, à Fontaines-Fully; Anita Jollien, à Sion; Marthe Lagger, à Sion; Jeanne Liaudat, à Châtel-St-Denis; Brunna Negrello, à Valstagna (Italie): Madeleine Nicod, à Lausanne; Rév. Sœur Marie-Chantal Pagier, à Sion; Mademoiselle Denise Perruchoud, à Chalais; Rév. Sœurs Annemarie Schaffner, à Delémont; Marie-Emilie Schaffner, à Delémont; Marie-Stéphane Schmid, à Monthey; Mesdemoiselles Françoise Solioz, à Sion; Marguerite Sommer, à Chalais; Marie-Claire Tavernier, à Sion; Bernadette Vallat, à Beurnévesin; Anne-Françoise Varone, à Sion; Rév. Sœur Marie-Alphonse Vianin, à Martigny.

SECOURS AUX ENFANTS

Parrainages en Afrique du Nord

Le nombre des parrainages en faveur de l'Afrique du Nord s'élève actuellement à 2000. Rappelons que les contributions qui nous sont remises dans le cadre de cette campagne sont destinées d'une part à l'aide aux paralysés des huiles au Maroc, d'autre part aux réfugiés algériens. Cinq mille couvertures ont pu être distribuées en novembre à des réfugiés.

Lits pour enfants suisses

Trois mille trois cent cinquante trois lits ont pu être remis à autant d'enfants suisses au cours de ces cinq dernières années, ainsi que 2553 colis de literie supplémentaire.

CENTRALE DU MATERIEL

Prochaine construction d'un nouveau dépôt central

Les dépôts de matériel dont dispose actuellement la Croix-Rouge suisse sont devenus absolument insuffisants. La cession par le Département militaire fédéral d'une parcelle de terrain à Wabern, près Berne, permettra la construction d'un nouveau dépôt. Deux architectes seront chargés sous peu d'établir les plans de ce nouveau dépôt. Le financement sera assuré par un prêt de la Confédération.

Cours croix-rouge et samaritains

ACHAT DE MATERIEL D'INSTRUCTION

Le Comité central a voté l'accord d'un crédit de 12 600 francs pour l'achat de caisses de transport et de 20 squelettes artificiels qui sont mis à disposition pour les cours de Samaritains. Le Comité central a par ailleurs accordé un crédit de 22 000 francs pour le renouvellement du matériel d'instruction destiné aux cours de soins aux malades à domicile, ainsi qu'un autre crédit de 7653 francs pour l'acquisition de 290 tables anatomiques concernant « le cerveau et le système nerveux » qui permettront de compléter les assortiments de matériel d'enseignement que la Croix-Rouge suisse met à disposition des sections de l'Alliance suisse des Samaritains pour les cours de samaritains organisés par leurs soins.

Les sommes nécessaires à ces différents achats ont été prélevés sur le don de 100 000 francs que l'Alliance suisse des Samaritains a remis à la Croix-Rouge suisse pour le renouvellement de son matériel d'instruction.

PROTECTION CIVILE

Séance et vœux

Le Comité central restreint de l'Union suisse pour la Protection des civils s'est réuni à Berne sous la présidence du Dr Hans Haug, vice-président de cet organe et secrétaire général de la Croix-Rouge suisse. Les participants ont pris note que l'Union compte actuellement 16 sections réunissant au total 10 000 membres. Le Comité est convaincu qu'étant donné la situation mondiale actuelle et l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation des troupes il devient urgent de développer la protection civile. Il appelle tous les citoyens et citoyennes suisses à collaborer, soit comme gardes d'immeubles, soit dans le cadre des organismes de protection des entreprises ou des localités.

L'Union suisse pour la Protection des civils espère en outre que la loi fédérale sur la protection civile ne tardera pas à être promulguée. L'une des phases les plus importantes demeure la construction d'abris que la haute conjoncture régnant actuellement dans l'industrie du bâtiment devrait permettre de réaliser en tenant compte des exigences de la technique moderne.

Assemblée d'information à Genève

Le 17 novembre à 20 h 30, à l'aula de l'Université de Genève, une assemblée publique d'information a eu lieu sous la présidence de M. Albert Picot, ancien conseiller d'Etat. Après que M. Picot eut ouvert la séance et apporté quelques informations aux auditeurs sur les buts poursuivis, dans l'intérêt public, par l'Union suisse pour la protection des civils, M. Jacques de Reynier, ing. E. P. F., parla des expériences qu'il avait pu faire dans divers pays en guerre — l'Indochine, la Corée, la Grèce, la Palestine - sur la nécessité d'une organisation préparant avec soin la protection de la population civile. La présentation d'un petit film édité par le Département militaire fédéral, « La protection des établissements » et un intéressant exposé de M. Reymann, chef du Service de la protection civile de Genève, sur l'organisation actuelle dans cette ville complétèrent heureusement cette utile manifestation.

Caoforce Kambly

aliment fortifiant moderne à base de sucre de raisin naturel et de lécithine

Avantages particulièrement appréciés:

stimule et tonifie immédiatement goût très agréable ne rappelant pas le malt solubilité parfaite, sans gobelet mélangeur digestibilité facile, ne constipe pas